Voyage en terres ethniques

Jours:	15
Prix à partir de:	1200 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★☆☆

Minorité ethnique
Aventure, exploration et expédition
Randonnée Culture

Ce circuit de 15 jours révèle aux voyageurs le vrai visage **ethnique et culturel** du Bénin. Il les aide à **connaître les réalités des religions traditionnelles** du pays : **vodoun, animisme, yoruba**, etc.

Les pratiques s'y référant couvrent diverses formes et sont d'autant plus captivantes: danse, rite d'initiation, rencontre avec des sorciers gardiens ou le chef du village, cérémonie de séduction, etc.

Opter pour ce voyage, c'est pouvoir visiter des villages et des camps tribaux comme ceux des **Woodabes**, des **Toffins**, ou encore des **Bétammarribés**. C'est aussi comprendre le réel sens du vodoun : la voie vers le dieu suprême Mahou. Il se veut salvateur, bienveillant et protecteur.

Ceci dit, cet itinéraire Bénin offre bien plus que ses ethnies. Il permet de découvrir l'histoire du pays à **Ouidah**, à **Dassa-Zoume**, à **Porto-Novo**, etc. C'est aussi la parfaite virée pour découvrir ses paysages enchanteurs.

Points forts

- Rencontrer le maximum de communautés béninoises et découvrir leurs traditions
- Connaître l'histoire du pays à travers ses sites historiques comme les palais royaux d'Abomey ou encore la route des esclaves de Ouidah
- Allier détente et aventure ethnico-culturelle à Grand-Popo et à Possotome
- Partir en randonnée ou en roadtrip à la découverte du magnifique paysage naturel du pays

Jour 1. Bienvenue à Cotonou

Cotonou

- Un vol régulier nous emmène au **Bénin**. Notre avion atterrit à l'aéroport de **Cotonou**. Un accueil chaleureux nous y attend ainsi que notre véhicule de transfert.

Jour 2. Excursion à Ganvie en pirogue

Cotonou
30km - 40m
Ganvié

Cotonou - Ganvié

- Notre première aventure ethnico-épique se fera dans le village traditionnel de **Ganvie**. On le surnomme la « **Venise de l'Afrique** » car il est implanté directement au beau milieu du **lac Nokoué**.

  Ses maisons sur pilotis, son marché flottant où les denrées alimentaires fusent (légumes, fruits, poissons), et ses boutiques atypiques ravissent le charme de cette pittoresque bourgade de pêcheurs. On y apprécie la vie paisible sur l'eau et l'hospitalité des **Toffins** (ou Toffinous signifiant « les hommes de l'eau »). Il s'agit de la communauté ethnique occupant les lieux. Ces derniers ont migré à **Ganvié** afin de fuir les ravages de l'esclavagisme et les attaques du royaume de **Dahomey** au **Togo au XVIIIe** siècle.

On raconte que le roi d'antan, **Agbogdobé**, s'était transformé en un épervier pour survoler **Nokoué**. Ainsi, il put apercevoir un ilot lacustre susceptible d'accueillir les siens. Ensuite, il prit la forme d'un crocodile afin de mener ces derniers sur ces terres promises. La région fut baptisée Ganvie qui signifie « nous sommes sauvés ». Rapidement, ces nomades se sont accommodés de cette vie aquatique à travers l'exploitation des jacinthes d'eau et leurs brillantes techniques de pêche **(Akadja)**.

La meilleure chose à faire dans cette localité, c'est flâner entre les bâtisses de bambou surplombées d'un toit en paille.

Jour 3. Découverte de Porto-Novo

Ganvié
64km - 1h 30m
Porto Novo

Ganvié - Porto Novo

- Nous prenons la route vers la capitale béninoise et le chef-lieu du département de **l'Ouémé** :

  Porto-novo. Cette ville administrative se caractérise par ses édifices imputés d'une architecture d'exception, un style qui leur a valu une place au **Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO**. Mais encore, cette cité est bien connue pour ses lieux de culte dédiés aux dieux **Orisha** de la religion **Yoruba**.

- Nous visiterons aussi un vieux bâtiment colonial faisant office de **musée ethnographique**. On y trouve des curieuses collections de masques de **Guèlèdè**, d'instruments musicaux et d'armes tribales.

- Puis, nous passerons par sa Grande Mosquée. Certes délabrée, celle-ci possède un charme désuet de par son architecture et ses murs aux riches et chaudes couleurs. Elle arbore approximativement le même style que les églises chrétiennes de **Salvador da Bahia** au **Brésil**.

Jour 4. De Porto-Novo vers Pobe

Porto Novo
63km - 1h 20m
Pobè

Porto Novo - Pobè

- Nous terminons la découverte de la ville de **Porto-Novo** après un copieux déjeuner. Nous prenons le temps d'admirer la beauté de cette cité aux multiples visages : monuments et vestiges datant de la période du commerce entre **l'Afrique**, **l'Amérique** et **l'Europe** ; musées (**Honmé**, **Da Silva**, **Alexandre Sènou Adandé**) ; etc. Une fois satisfaits, nous levons les voiles vers Pobe. Notre itinéraire passera par Onigbolo avec son usine de ciment et par la région **d'Agolin**. Notre voyage sera agrémenté par la découverte des divers marchés ruraux et du village ethnique des holi aux différents tatouages

Jour 5. Pobe de jour, Cove de nuit

Pobè
65km - 1h 10m
Cove

Pobè - Cove

- Revigorés par un bon petit-déjeuner, nous partons à la rencontre du peuple **d'Revigorés** par un bon petit-déjeuner, nous partons à la rencontre du peuple **d'Agonlin**. Nous découvrirons leur mode de vie basé sur un code ancestral. Ces gens vivent en outre d'une agriculture vivrière, de la chasse et du culte des ancêtres.

  Nous empruntons ensuite la piste à direction de **Gbaname**. Sur la route, nous nous arrêterons dans un campement **Wodaabe**. Ces nomades viennent du **Nigéria** et se distinguent pour leur festival **Géréwol** et leur concours de séduction. Nous prenons la peine d'échanger quelques mots avec ces derniers. Ce train de vie empreint de simplicité nous change de la vie moderne de l'Occident. . Nous découvrirons leur mode de vie basé sur un code ancestral. Ces gens vivent en outre d'une agriculture vivrière, de la chasse et du culte des ancêtres. Nous empruntons ensuite la piste à direction de **Gbaname**. Sur la route, nous nous arrêterons dans un campement Wodaabe. Ces nomades viennent du **Nigéria** et se distinguent pour leur festival **Géréwol** et leur concours de séduction. Nous prenons la peine d'échanger quelques mots avec ces derniers. Ce train de vie empreint de simplicité nous change de la vie moderne de l'Occident.

Jour 6. Tous à Bohicon et à Dassa-Zoume

Cove
35km - 45m
Bohicon
65km - 1h
Dassa-Zoume

Cove - Bohicon

- Arrivés dans la commune de **Bohicon**, nous irons trainasser du côté de son marché central où denrées alimentaires et moutons pullulent.

Bohicon - Dassa-Zoume

- Nous partons ensuite pour **Dassa-Zoume**. Cette ville est ceinte par un magnifique pan de collines. Elle est lovée au milieu de ce berceau rocheux dit **les 41 collines**.

  Avant de rejoindre cette cité historique, nous effectuerons un détour à **Betekoukou** pour admirer les hippopotames baignant dans le fleuve Oueme.

Jour 7. Combo Salavou et Djougou

Dassa-Zoume
43km - 55m
Savalou
230km - 4h 40m
Djougou

Dassa-Zoume - Savalou

- Notre rendez-vous avec la localité de Savalou. La beauté de cette région est bluffante. On y trouve de magnifiques anacardiers et des teckeraies.

  Nous y rencontrerons également le **peuple Mahi**, la tribu qui s'était soulevé pour contrer le royaume dahoméen entre le **XVIIe** et le **XIXe** siècles.

Savalou - Djougou

- Nous en profiterons pour voir le fameux fétiche de **Dankoli**. Il s'agit d'un couple représenté par deux tronçons d'arbre. Il est supposé exorciser les soucis de ceux qui lui vouent un culte. Notre voyage s'enchaîne. Nous partons vers le nord à__Djougou__.
- Là, nous verrons à quoi ressemble la région de **Taneka Koko**. Celle-ci est principalement occupée par des chasseurs animistes et des agriculteurs de mil.

  Au faisant un tour dans un camping **Yaka**, nous constatons que cette communauté animiste a été épargné par l'islamisation du pays. Les rites traditionnels y sont bien présents comme la circoncision masculine.

  Les sorciers du camp nous expliquent en détail leur culture fondée sur la vénération des morts.

Jour 8. Natitingou

Djougou
80km - 1h
Natitingou

Djougou - Natitingou

- Au revoir **Djougou** et bonjour **Natitingou**.

  Cap vers cette cité nichée au cœur des montagnes de l'Atakora. Notre trajet comprendra un tour dans la **forêt sacrée de Djougou** et de ses bourgs traditionnels.
- Ensuite, nous ferons la visite du **musée d'Arts et des Traditions Populaires d'Atakora**.

  Celui-ci est abrité par un bâtiment colonial. Il expose une multitude d'œuvres d'art, des photographies d'éminents personnages, de parures et de meubles.

  Notre périple se conclura avec notre arrivée à **Natitingou**.

Jour 9. Au cœur du pays Somba

Natitingou

- Les « **Tata Somba** », c'est une des choses à absolument voir au pays des **Bétamarribés (Sombas)**.

  Cette aventure-ci se dessine sous les signes de la découverte de la région et de ses villages dotés de « **Tata** ». Il s'agit de bâtisses fortifiées mélangeant l'architecture togolaise et béninoise : un héritage des ethnies **Bétiabé** et **Bétammarribé**.

- Par la suite, nous allons à la rencontre des peuples de la région : **Peuls**, **Tagaye** et **Boukoumbé**. Nous terminons avec une randonnée du côté de l'écovillage de **Koussoukoingou.**

  Nous achevons notre pérégrination de ce jour en retournant à **Natitingou** afin d'y passer la nuit.

Jour 10. Bienvenue à Abomey

Natitingou
465km - 6h 50m
Abomey

Natitingou - Abomey

- Nous arrivons dans la journée à Abomey, le chef-lieu de l'ancien royaume du Dahomey.

  Ce que nous allons dans cette contrée : ses dix palais royaux des monarques **Guezo** et **Glélé** faisant office de musée historique. Ces bâtiments sont construits à partir de terre et de bois précieux (rônier et iroko).

  Ils sont ornementés de charmantes gravures multicolores. Au vu de leur capital historique et esthétique, ils ont intégré la grande famille des **patrimoines de l'UNESCO** en 1985.

  Dans un de ses remarquables musées, on peut voir divers objets royaux dont des armes, des bijoux, des bouts de tissus, des trônes et des photographies.

  Après cette enrichissante escapade, nous nous reposerons à notre gite dans cette étonnante ville.

Jour 11. Grand-Popo

Abomey
150km - 2h 20m
Grand-Popo

Abomey - Grand-Popo

- Nous mêlerons voyage d'agrément et aventure ethnico-culturel avec le village **Grand-Popo** : la station balnéaire la plus prisée du Bénin.

  Cette bourgade invite à la détente et à la contemplation. Située en confluence de l'**océan Atlantique** et le **fleuve du Mono**, c'est un lieu de villégiature très populaire chez les locaux.

  La nature autour est tout bonnement féérique : avec ses plages de sable fin et ses cocotiers, son limpide lagon, ses oiseaux et ses mangroves.

  On y apprécie les balades à pied et les virées en pirogue, et la visite de l'embouchure du fleuve **Mono** dit « **Bouche du Roi** ».

Jour 12. L'animiste Possotome

Grand-Popo
40km - 50m
Possotome

Grand-Popo - Possotome

- Complètement requinqués, nous quittons l'enchanteresse **Grand-Popo** pour nous diriger à **Possotome**. Cette calme cité repose sur les rives du **lac Ahémé**.

  Elle séduit pour ses activités de pêche, ses eaux de source thermale, ses petites plages parées de cocotiers, ses balades en pirogue, et ses possibilités de baignades lacustres.

- Ceci dit, cette localité va bien au-delà de ses pérégrinations auprès de dame nature.

  Elle constitue également un havre de vie où les **traditions vodoun dominent**. Nous y verrons en outre des **temples vodoun**, des cérémonies, et des **forêts sacrées**.

  Nous profiterons du cadre idyllique du complexe hôtelier de « **Chez Théo** » avec ses mini-cabanes, ses chambres cosy, et sa piscine de rêve.

Jour 13. Ouidah, partie 1

Possotome
45km - 50m
Ouidah

Possotome - Ouidah

- Après ces deux jours d'exotisme, nous partons pour **Ouidah**. Cette grande ville fut édifiée par le peuple Houéda, un grand adepte de la scarification **du python** (rituel vodoun). Elle regorge de sites historiques, séquelles d'une période sombre de son passé.

  Elle tenait un rôle-clé durant la traite négrière vers **l'Amérique du Sud**, particulièrement vers le Brésil. La route des esclaves demeure un des vestiges de cette époque. Cette piste se fait en six étapes : de la **place Chacha** jusqu'à la porte de non-retour.

- Suite à un long aperçu sur ce terrible sentier, nous nous changeons les idées avec un saut au centre historique de la cité. On peut y voir une multitude de maisons coloniales à inspiration **anglaise, portugaise et française**. Puis, nous ajoutons à notre programme l'exploration du vieux fort portugais devenu actuellement un **musée historique**.

Jour 14. Ouidah, partie 2

Ouidah

- Le lendemain, nous resterons dans la circonscription de **Ouidah** afin d'y admirer une grande collection de photographies. Ce sont des clichés relatant le passé de la région durant l'esclavagisme, ses rites vaudous et animistes.

- La forêt sacrée de Kpassé est un des remarquables sites de la ville.

  Sur ce vaste espace poussent plusieurs arbres séculaires, et l'arbre iroko du roi. On peut aussi y observer de nombreuses statues de divinités **vodoun**.

Jour 15. Cotonou comme porte de sortie

Ouidah
40km - 50m
Cotonou

Ouidah - Cotonou

- Pour ce dernier jour, nous avons quartier libre dans la ville économique de **Cotonou**.

  Nous en profiterons pour attester de la belle réputation de son marché à ciel ouvert : **Dantokpa**. Et si nous avons le temps, nous irons voir le marché de **Missebo**, la fondation **Zinsou**, la plage de **Fidjrosse**, et le centre artisanal.

Carte itinéraire

Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-4	5-6	7-9	10-20
1600 EUR	1500 EUR	1400 EUR	1300 EUR	1250 EUR	1200 EUR

Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "Inclus"

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.